

Voici quelques extraits du livre **Saint-Aignan-en-Berry** de Monsieur René GUYONNET

...Alors que nous venions d'entendre, dans la salle des fêtes de notre ville, le premier magistrat de la commune donner aux personnes présentes à l'inauguration des salles rénovées du bel immeuble médiéval considéré comme "l'Ex-Prévôté" un aperçu de ses connaissances historiques, de sa mémoire-très extraordinaire- et de sa courtoisie à l'égard de tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la restauration de cet édifice, une dame très érudite, amie de l'auteur de ces lignes, lui a dit avec un sourire malicieux, au moment de quitter la salle : "Il n'y a jamais eu de prévôt à Saint-Aignan..."

...Touchard-Lafosse, dans sa "Loire historique, écrit en 1843 : "La ville de Saint-Aignan offre peu d'édifices du moyen-âge, avec son ancien palais de justice, monument du XIV ème siècle, d'un aspect disgracieux". Et il parle aussitôt d'autre chose...

... Aucun n'a dit le moindre mot du bel immeuble de la rue de la Raquette, déjà en piètre état, peut-être, de leur temps...

... Le non moins savant Deshoulières, directeur de la société française d'Archéologie, a remarqué dans la rue de la Raquette : "Une maison gothique dont la porte en arc brisée et nu s'ouvre au-dessus de deux fenêtres en tires point aux profondes voussures montées sur des colonnettes, sous des tailloirs polygonaux qui accusent une période avancée du XIVème siècle"



..."Ancien palais de la maréchaussée" ou "Ancien palais de justice", la mémoire des Saint-Aignanais et l'avis de leurs visiteurs s'accordaient au moins sur ce point : cette maison vieille de six cents ans méritait le nom de palais....

...Palais de la maréchaussée? Quoi qu'on ait pu, en 1925, raconter à l'archéologue qui parcourait nos rues, il n'y eut jamais, sous l'ancien régime, de maréchaussée à Saint-Aignan...



...Palais de justice ? Il ne serait pas surprenant que la justice y ait été rendue : la salle qu'éclairaient à l'étage ses élégantes fenêtres, vaste pièce ornée d'une frise peinte disparue de nos jours dès que l'on eut, ces temps derniers, ouvert à la pluie son plafond, a pu fort bien avoir été salle d'audience. Les alvéoles aux voûtes arrondies qui occupent une partie de son sous-sol ont pu tenir au frais des prisonniers aussi bien que des poisons de vin et l'on y a connu des grilles....

...Une prévôté? Il était de plusieurs sortes. Et d'abord une canoniale : les chanoines de notre collégiale pourraient avoir porté un des membres à la dignité de Prévôt. Ce titre, nous disent les auteurs, a été donné quelquefois à des doyens de chapitre, et le rez-de-chaussée de notre "prévôté" a bien tous les aspects d'une salle capitulaire telle que nous les montrent les traités d'architecture religieuse. Mais les archives de notre église - celles du moins que son curé n'a pas incendiées en l'an II- ne disent pas qu'un de ses membres ait jamais été élevé à cet honneur. Il est cependant indéniable que plusieurs siècles durant, notre ville eut une "prévôté" où siégeait l'officier préposé à la garde du sceau du Seigneur...



...Une prévôté qui pourrait ainsi n'avoir été qu'un simple office juridique, une prévôté sans prévôt. Mais voici que deux documents viennent changer l'aspect des choses en nous montrant qu'au milieu du XVI ème siècle la prévôté de Saint-Aignan est tenue par un magistrat qualifié pour juger au civil. En 1559, Blaise Blanchet est "juge et garde de la prévosté de Saint-Aignan". En 1563, René Blanchet est devenu "lieutenant de la prévosté de Saint-Aignan..."

...Cette maison du moyen-âge rendue à sa beauté première, cette maison dont le rez-de-chaussée, ornée d'une colonne soutenant comme un tronc de palmier l'éventail élégant de sa voûte ogivale a les allures d'une salle capitulaire, abrita-t-elle, un certain temps des gens d'église?

Que son passé reste mystérieux - il ne le sera pas toujours ; d'autres que nous sauront le découvrir- ne peut que le rendre plus cher aux Saint-Aignanais d'aujourd'hui.

Grande salle du rez-de-chaussée



Petite salle du rez-de-chaussée



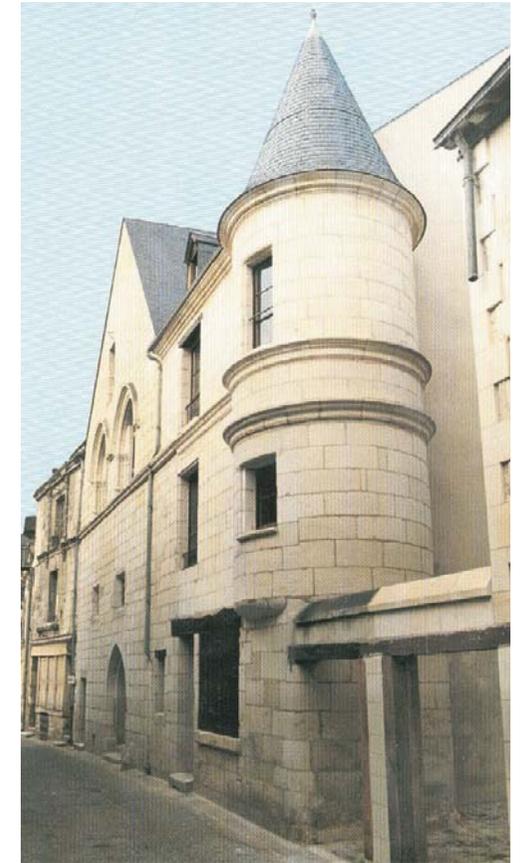
Salles du sous-sol



Salle du 1er étage



SAINT-AIGNAN-SUR-CHER LA PREVOTE



CENTRE D'EXPOSITIONS

Rue de la Raquette
Saint-Aignan-sur-Cher

Heures d'ouverture :

Tous les jours de 11h à 12h30 et de 15h à 18h.
(sauf le lundi)

Samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h et 15h à 18h.

Entrée gratuite

Tous les ans, la ville de Saint-Aignan vous propose des expositions d'un niveau international, de nombreux salons, ou expositions personnelles se succèdent de mai à septembre.